

COPIL Citoyen Youri Gagarine

N°17 – 27 juin 2025

Ordre du jour

- 1 - Introduction de monsieur le Maire
- 2 - Retour sur les derniers ateliers de concertation
- 3 - Phasage des travaux à venir et prochaines étapes
- 4 - Sujets divers

1. Introduction de monsieur le Maire

2. Retour sur les derniers ateliers de concertation

Aire de jeux

Atelier aire de jeux – les objectifs

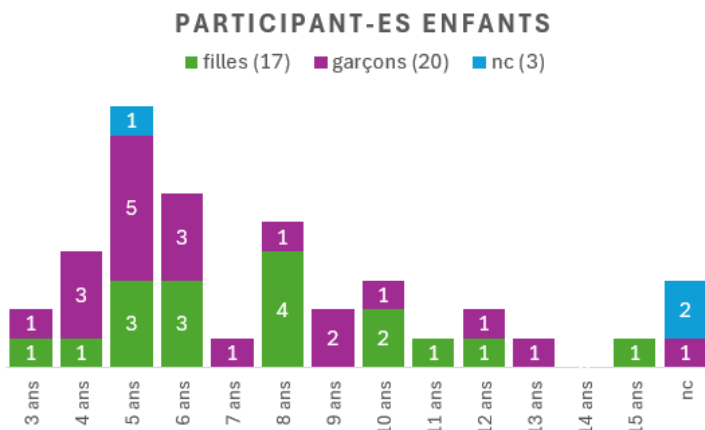
Mardi 6 mai un atelier en plein air, sur le parvis du groupe scolaire Maryse Bastié

- un stand « atelier enfants »
- un stand « adultes »
- un stand d'information sur le projet de renouvellement urbain

Mercredi 14 mai 2 ateliers au centre social

- un atelier enfants-parents
- un atelier adolescent·es

Participant·es Au total, **30 adultes** se sont exprimés et **40 enfants** de 3 à 15 ans ont participé à imaginer leur aire de jeux idéale, avec un équilibre filles-garçons.



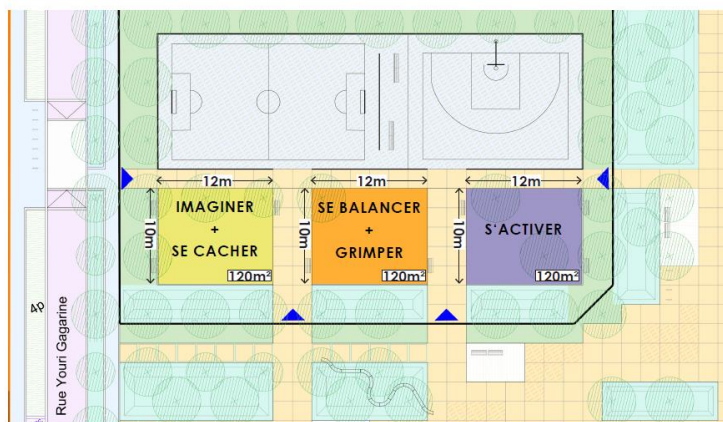
Objectifs

Permettre aux enfants et adultes de **choisir les jeux qu'ils et elles veulent voir prendre place dans les futurs espaces ludiques du square :**

- Un espace 0-3 ans
- Un espace 0-10 ans
- Un espace ados-adultes

Hiérarchiser les types de jeux préférés en fonction de l'espace disponible.

Mon aire de jeux idéale dans le futur square du quartier Gagarine



Je pioche les éléments qui me plaisent et je les colle pour composer mon aire de jeux idéale dans chacun des trois espaces

J'ai : ____ ans

Je suis :
☐ Une fille
☐ Un Garçon
☐ Autre



VOTRE QUARTIER DEMAIN !

GAGARINE



STANDS LUDIQUES DE CONCERTATION SUR LES FUTURS ESPACES PUBLICS

Parents, enfants, habitant·e·s... Venez choisir les jeux du futur square !

Le mardi 6 mai, de 16h à 19h, l'équipe du projet urbain sera présente sur le parvis de l'école Maryse Bastié avec des stands d'information et de concertation pour concevoir le futur square et échanger sur les avancées du projet.

Atelier aire de jeux – le déroulé

Méthode Les types de jeux proposés pour ces ateliers ont été sélectionnés par la paysagiste **à partir des résultats des précédentes concertations.**

- Des jeux « comme au pavillon », plutôt qu'une aire de jeux « totem »
- Des jeux pour tous les âges et inclusifs (accessibilité fauteuil)

La gamme de jeux présentée dans les références utilisées est uniquement illustrative. Les échanges portaient sur les types de jeux (d'équilibre, d'imagination...) afin d'identifier les modules à prévoir.

« Atelier adultes »

Pour chaque espace de jeux, les participant·es étaient invité·es choisir les 3 jeux qu'ils ou elles préféraient à l'aide de gommettes sur un panneau.



« Atelier enfants »

A partir de carnets reprenant les 3 espaces de jeux, les enfants étaient invités à imaginer leur espace de jeu idéal en choisissant parmi plusieurs propositions et en dessinant ou positionnant les vignettes des jeux pour chacun des 3 espaces.



« J'aimerais jouer
à cache cache
dans les
cabanes et
jouer à voyager »
0-3ans



« J'aime bien
bouger. J'aimerais
plus de tobogans et
pas de cacas des
chiens. Je voudrais
regarder la nature
pour se reposer et
ramasser des
fleurs » 0-10 ans

Atelier aire de jeux – les résultats

Préférences des enfants

Préférences des adultes

0-3 ans

Imaginer/se cacher



On retient...
La cabane (idée d'un cocon)
Des jeux au sol pour les enfants qui ne courent pas encore
Une petite structure pour glisser, expérimenter son équilibre

0-10 ans

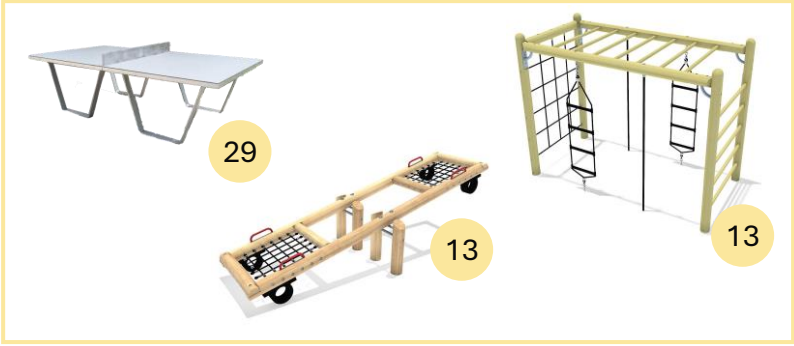
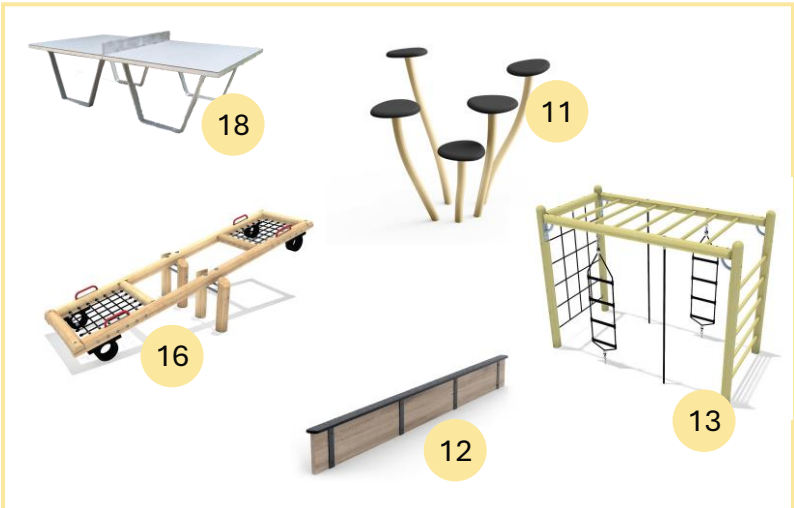
Se balancer/grimper



On retient...
La grande structure
Les trampolines
La balançoire
Le tourniquet

Ados-adultes

S'activer



On retient...
La table de ping-pong
La balançoire
Les jeux d'équilibre
La structure

Atelier aire de jeux – les prochaines étapes

A partir des préférences exprimées, la paysagiste va sélectionner les modules en veillant :

- À leur **complémentarité**
- À proposer une **offre inclusive**
- À optimiser les modules en fonction de **l'espace disponible et des périmètres de sécurité**
- À les disposer en fonction des **circulations** et du **mobilier** à positionner (bancs, corbeilles, éclairage)
- À prendre en compte le **retour d'expérience** des services techniques de la ville sur les usages et l'entretien

Ce qui restera à déterminer

- En raison de l'espace limité, tous les jeux ayant reçu beaucoup de votes ne pourront peut-être pas être intégrés. Il faudra sans doute faire quelques arbitrages entre des jeux arrivés à égalité... mais la sélection finale devra être riche et variée !
- **L'esthétique des jeux** (« look » coloré, bois, métal...), en veillant à ce qu'ils s'intègrent dans leur environnement
 - Ces partis pris esthétiques seront communiqués aux fournisseurs et entreprises qui proposeront des jeux dans une gamme répondant aux demandes en termes d'ambiance
- Le traitement des **sols colorés et ludiques**

Prochaine étape

→ **Présentation de la proposition finale de la paysagiste lors du prochain comité de pilotage citoyen**

Atelier sur les futures constructions

Atelier sur les futures constructions

Mardi 20 mai

Lors du dernier comité de pilotage citoyen du 3 avril, des évolutions de l'organisation des futures constructions ont été discutées. Elles portaient sur des modifications de certaines formes et hauteurs des bâtiments (sans augmenter les surfaces construites) pour s'adapter aux évolutions du schéma de circulation et pour limiter les vis-à-vis. Il avait été convenu de convier les membres du comité de pilotage citoyen dans un atelier dédié, pour étudier ces évolutions dans un format plus propice, autour de la maquette du quartier.

Participant·es

7 membres du copil citoyen inscrits
environ 15 personnes présentes



Echanges

Ils ont principalement porté sur le gabarit du lot 9 (à l'emplacement de l'actuelle galette commerciale). La proposition d'augmenter les hauteurs à R+8 sur certains pans du lot 9 a suscité de nombreuses réactions, en particulier venant des copropriétaires du lot 14 :

- La hauteur est jugée trop importante par rapport aux autres constructions
- Crainte du vis-à-vis généré pour les habitants de la tour A et du lot 14, de l'ombre portée et de la perte de luminosité
- La localisation des émergences R+8 ne semblait pas pertinente : préférence pour une localisation de l'émergence R+8 uniquement sur la face rue Paul Doumer
- La localisation même du lot 9 a été débattu, au vu d'une méconnaissance du précédent plan guide

Prochaine étape

L'urbaniste approfondi les hypothèses. Les sujets des distances entre bâtiments, des vues, vis-à-vis et ombres sont en cours de modélisation pour donner à voir ces enjeux sur la base d'éléments objectifs.

→ Ce travail fera l'objet d'une présentation lors du prochain comité de pilotage citoyen (septembre).

Diagnostic en marchant

Résidentialisation des barres C, E, F, J et L

Une MOE désignée en avril 2025 pour la réhabilitation et la résidentialisation des Barres C E F J et L

ct **cussac tallis**
wa **wagner**
architectes

Marie Wagner

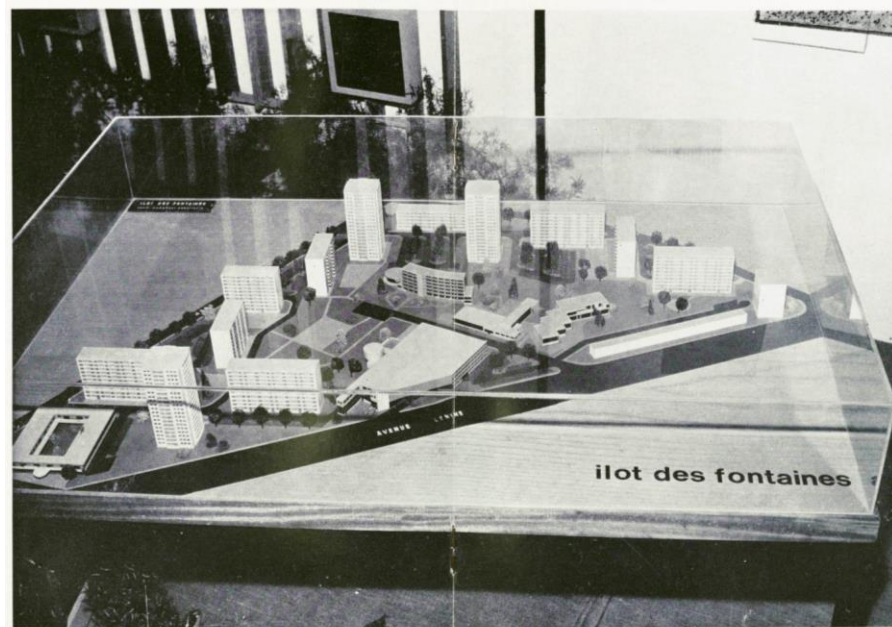


Christine Andres

CODIBAT

Thomas Pirollo

Une équipe qui travaille régulièrement ensemble sur des projets de réhabilitation en site occupé et qui a une approche patrimoniale commune sur des projets emblématiques des années 50 à 80



MAQUETTE DE " L'ÎLOT DES FONTAINES "

Cette cité totalisera 819 logements y compris 50 logements "foyers pour les vieux", une maternelle, une crèche, garderie, maison de jeunes



Des visites de logement dans le cadre du diagnostic...



info
réhabilitation

AVIS DE PASSAGE
Réhabilitation et résidentialisation des bâtiments C,E,F,J et L

Madame, Monsieur,

Seine-Saint-Denis Habitat a missionné l'agence d'architecture CTWA et le bureau d'études CODIBAT pour réaliser un diagnostic de l'existant en vue de la réhabilitation des bâtiments CEFJL.

Cette mission de diagnostic entre actuellement dans sa phase concrète avec la visite des parties communes et des logements de votre immeuble.

Visite de votre logement

du 22 au 25 avril entre 09h et 17h30 puis du 28 au 30 avril entre 09h et 17h30 – durée: 20-30 minutes par logement

Votre présence est souhaitable mais il n'est pas nécessaire de poser une journée de congé pour accueillir les équipes. Les visites seront réalisées selon la disponibilité des locataires : selon présence en porte à porte.

Ces visites auront pour but de vérifier l'état et la configuration des logements pour faire un bilan de l'état général et des pathologies identifiées. C'est l'occasion de vous exprimer sur les problématiques rencontrées dans votre logement (humidité – infiltrations – fuites – etc.).

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à l'équipe de diagnostic.

 Travaux

Romainville – Gagarine

Nombre de visites

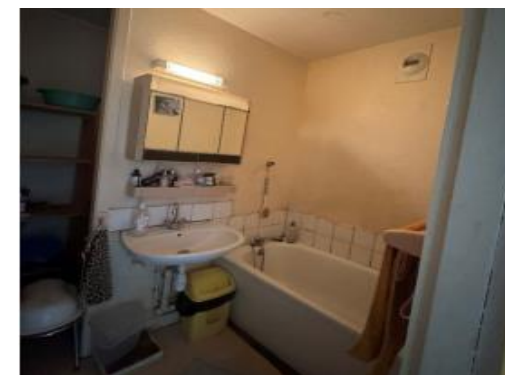
84 logements sur 266 ont été visités par le groupement de MOE du 22/04 au 30/04 (soit 32%)

Objectif

Prendre connaissance, visuellement et en échangeant avec le locataire, de l'état de la configuration de son logement afin d'**identifier les problématiques rencontrées** et in fine de **définir un programme travaux répondant au mieux aux enjeux de ce patrimoine**

Constats

Les principaux problèmes identifiés relèvent de la ventilation, de l'isolation de réseaux vétustes (électricité, eau chaude sanitaire, chutes eaux usées/eaux pluviales...) et de la vétusté des pièces humides

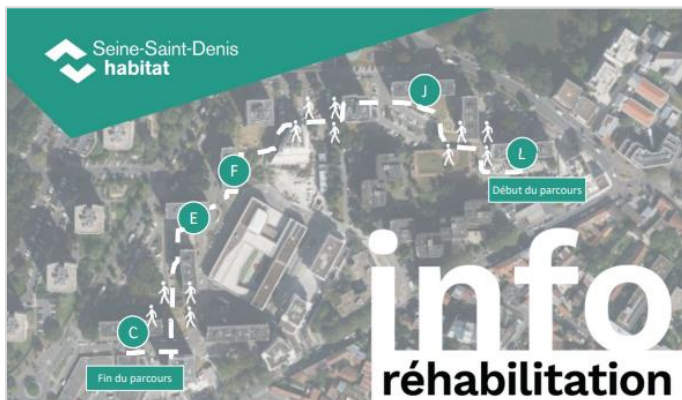


Les éléments identifiés lors des visites des logements correspondent aux retours des locataires remontés lors de l'enquête avant projet réalisée en septembre 2024

... et également une balade urbaine avec les habitants

Le diagnostic en marchant a réuni **une quinzaine d'habitants de toutes les adresses y compris des bâtiments démolis**.

Les participants vivent dans le quartier depuis longtemps et sont satisfaits de leur lieu de vie. Les principaux points remontés par les habitants sont :



DIAGNOSTIC EN MARCHANT DES ESPACES EXTERIEURS

Réhabilitation et résidentialisation des bâtiments C,E,F,J et L

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la **réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments C,E,F,J et L**, nous vous informons qu'une visite en marche sera organisée le **mercredi 14 mai de 9h30 à 12h00** par l'équipe de maîtrise d'œuvre et Seine-Saint-Denis habitat.

Mercredi 14 mai à 9H30 devant le bâtiment L (1 à 5 Rue de l'Espace – devant la station service)

Le parcours suivra l'itinéraire illustré en tête de page

Ce sera l'occasion **d'échanger sur vos attentes pour votre résidence**. Personne ne connaît mieux que vous votre résidence, venez **partager votre expérience du quotidien** avec nous (stationnement, espaces verts, accessibilité, sécurité...)

Venez nombreux, **petits et grands**. L'objectif étant d'avoir le plus d'avis possible, nous vous remercions de faire circuler l'information à votre voisinage



Travaux

Romainville – Gagarine

- **Manque de stationnement** : Les habitants **tournent longtemps dans le quartier** et ont régulièrement des contraventions (zone bleue). Ils seraient d'accord pour que le **parking soit fermé, quitte à payer un loyer**.
- **Manque de bancs** : Les rares bancs sur site sont utilisés et les habitants en réclament davantage dans le projet de résidentialisation.
- **Problème de circulation des piétons** car ils n'ont pas d'espaces dédiés.
- **Axe de délestage** dont les non-résidents se servent pour éviter les feux. Ils roulent vite et c'est dangereux pour les habitants.
- Les espaces extérieurs sont **peu éclairés**. Néanmoins, les halls sont bien éclairés avec ou sans détection selon les adresses.

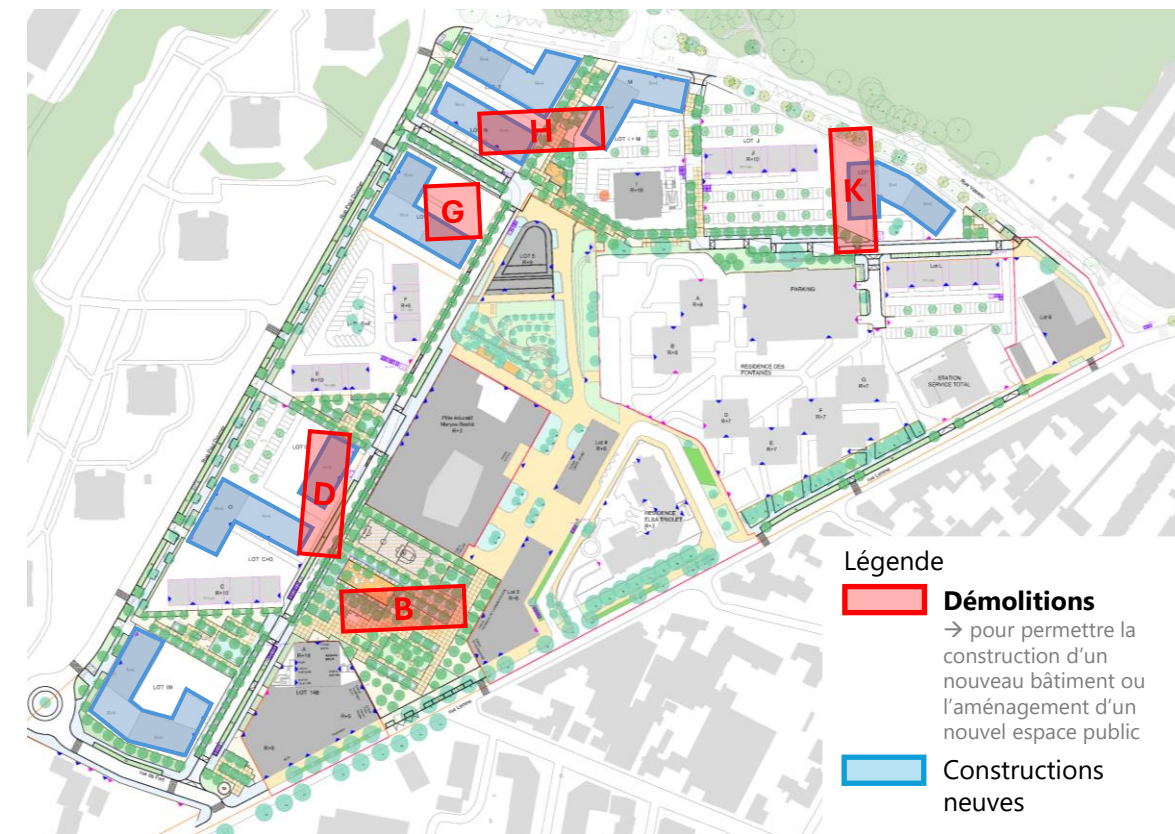


Les éléments identifiés lors du diagnostic en marchant correspondent aux retours des locataires remontés lors de l'enquête avant projet réalisée en septembre 2024

3. Phasage des travaux à venir et prochaines étapes

Le déroulé des opérations

Les opérations de démolition



Prochaines étapes

B Purge des fondations à partir de septembre pour une durée estimée de 12 semaines environ

H Installation du chantier à partir de septembre

D Poursuite du relogement
5 familles restant à reloger

G
K Lancement de l'enquête sociale préalable au relogement d'ici le 1^{er} trimestre 2026

Avant la démolition

- ✓ Reloger les ménages selon leurs besoins et leur composition familiale → **Le délai de relogement est très variable et dépend des demandes de chaque famille et des offres de relogement disponibles.**
- ✓ Réaliser les diagnostics et études, désigner les entreprises en charge des travaux et procéder au débranchement du bâtiment des réseaux électriques, de gaz, etc.

Pendant la démolition

- ✓ Sécuriser un périmètre suffisant autour du bâtiment
- ✓ Vider entièrement le bâtiment pour ne conserver que la structure porteuse
- ✓ Désamianter, démolir et évacuer les gravats étage par étage

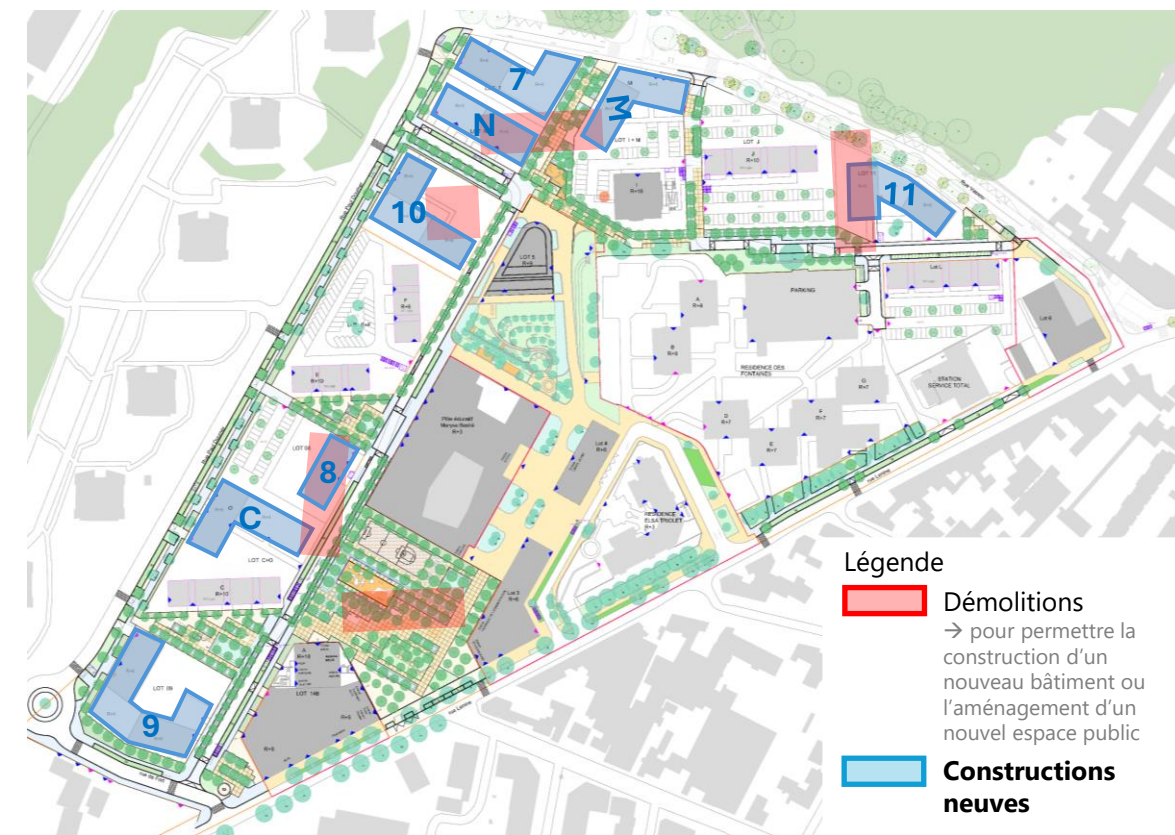
→ Zoom sur les techniques de déconstruction : elles sont adaptées en fonction des situations de chaque bâtiment. Réalisée en général par **pelle mécanique à grand bras**, l'**écrêtage** sera privilégié pour les plus hauts étages de la tour G ou pour les parties les plus proches d'un autre bâtiment (des mini-engins de déconstruction sont hissés au sommet de l'immeuble pour grignoter l'ouvrage).

→ **Le délai de désamiantage et de démolition varie selon la complexité de l'opération.** En moyenne ces opérations durent **12 mois**.

Après la démolition

- ✓ Remettre en état le terrain et son sous-sol, notamment en retirant les fondations du bâtiment.

Les opérations de constructions neuves



Enjeux spécifiques à Gagarine : « le droit au choix »

→ Les 2 prochains bâtiments qui sortiront de terre sont des logements locatifs sociaux construits par Seine-Saint-Denis habitat, les lots M et N, qui permettront de reloger les locataires de G et K qui souhaitent rester dans le quartier dans un logement neuf.

Avant la construction

- ✓ Désigner une maîtrise d'œuvre et réaliser les études de conception du projet jusqu'au dépôt d'un permis de construire
- ✓ Obtenir les autorisations administratives nécessaires et désigner les entreprises en charge des travaux

Pendant la construction

- ✓ Effectuer les travaux de gros œuvres : fondations, parking souterrain, structure
- ✓ Réaliser les travaux de second œuvre : électricités, plomberie, etc.
- ✓ Réaliser les travaux d'aménagement extérieurs de la résidence
→ La durée moyenne pour la construction varie de 18 à 24 mois selon la taille et la complexité de l'opération
- ✓ Raccordement aux réseaux électricité, chauffage, gaz...

Après la construction

- ✓ Livraison du bâtiment
- ✓ Accueil des nouveaux habitants

Prochaines étapes

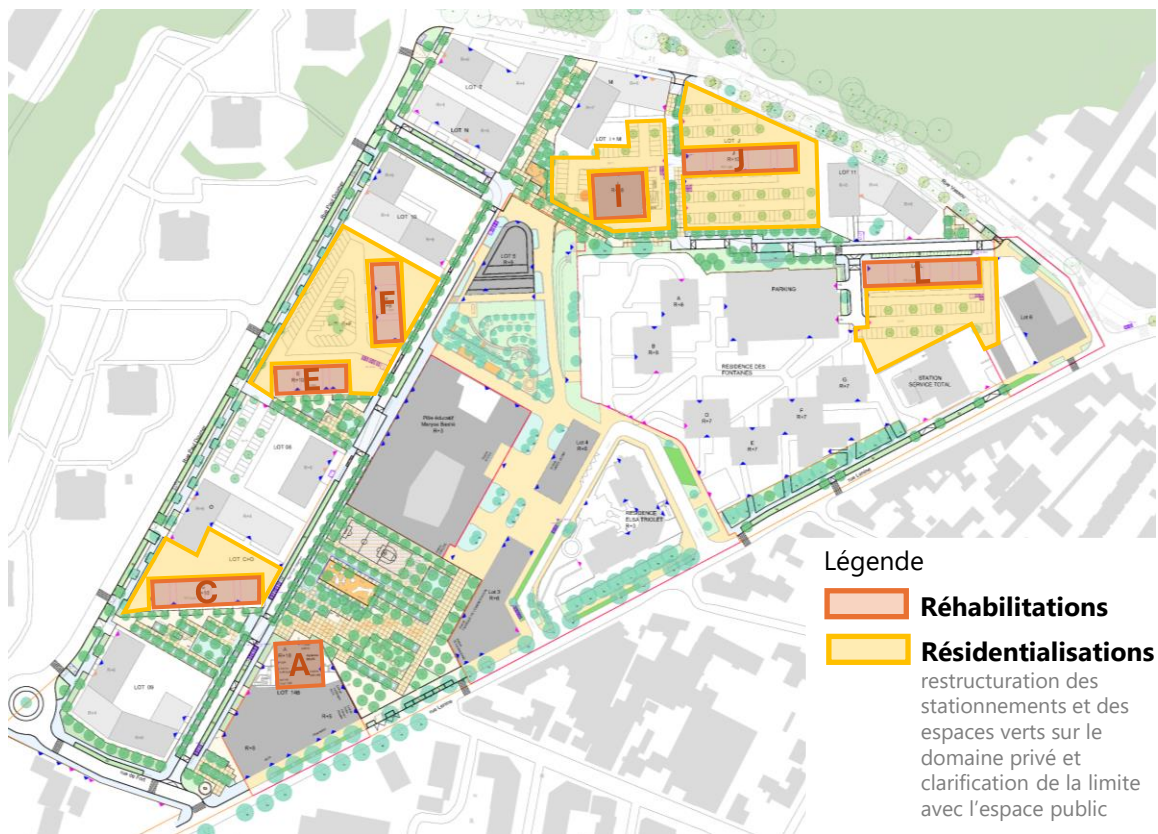


2 constructions réalisées par Seine-Saint-Denis habitat – environ 100 logements locatifs sociaux

Consultation en cours pour désigner les 2 groupements d'entreprises travaux et de maîtrise d'œuvre (architecte) qui concevront et construiront ces 2 bâtiments.

Lancement des travaux en 2027.

Les opérations de réhabilitation et de résidentialisation



Avant les travaux

- ✓ Désigner une maîtrise d'œuvre et concevoir le projet
- ✓ Réaliser un diagnostic du bâtiment, des logements et des espaces extérieurs
- ✓ Concerner et informer les locataires sur le projet
- ✓ Obtenir les autorisations administratives nécessaires, planifier les travaux et désigner les entreprises en charge des travaux
- ✓ Faire voter les locataires sur la base du programme de travaux présenté

Pendant les travaux

- ✓ Effectuer les travaux de réhabilitation :
 - ✓ dans les logements en milieu occupé
 - ✓ d'isolation thermique (façades, fenêtres, toiture...)
 - ✓ sur les parties communes
- ✓ Réaménager les espaces extérieurs (accès aux bâtiments, stationnements...)
 - Coordonner les travaux avec les locataires pour limiter les nuisances
 - La durée moyenne des travaux de réhabilitation puis de résidentialisation est **de 18 à 24 mois** selon la taille du bâtiment, la complexité du projet et ses aléas.

Après les travaux

- ✓ Corriger les imperfections après achèvement des travaux (levée des réserves)
- ✓ Garantie du parfait achèvement (GPA) d'un an en cas de soucis a posteriori des travaux
- ✓ Restituer les logements et les parties communes aux locataires

Prochaines étapes

A

Inauguration de la Tour A le 2 juillet 2025

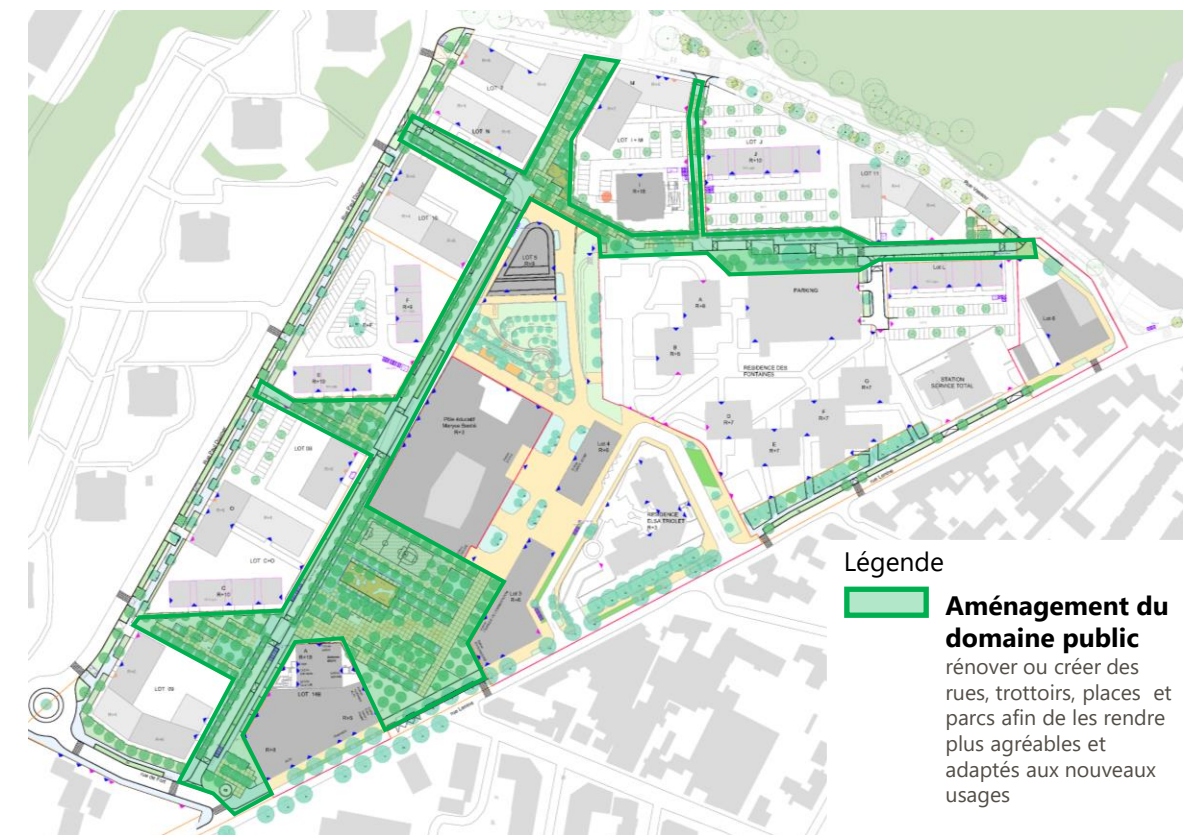
I

Lancement de l'appel d'offre travaux : T4 2025
Début des travaux : mi-2026

C E F J L

La maîtrise d'œuvre a été désignée en avril 2025.
Elle sera présente lors du prochain copil citoyen.
Les études de conception sont en cours.
Début de travaux : 2027

Les opérations d'aménagement des espaces publics



Prochaines étapes

Place et square

Validation des études de conception lors du prochain comité de pilotage citoyen. Cette étape permettra de mettre en consultation le programme de travaux pour désigner les entreprises (4 à 6 mois de consultation).
Lancement des travaux : début 2026

Enjeux spécifiques à Gagarine

Les travaux à mener incluent la restructuration et l'amélioration des réseaux souterrains d'électricité, d'eau, de gaz et de chauffage. Ces interventions structurantes sont essentielles pour que les réseaux publics passent sous les futurs espaces publics pour permettre leur maintenance par les gestionnaires, garantissant ainsi une gestion efficace et pérenne des infrastructures.

Avant l'aménagement

- ✓ Réaliser des diagnostics et des études de conception
- ✓ Obtenir les autorisations administratives nécessaires
- ✓ Désigner les entreprises en charge des travaux

Pendant l'aménagement

- ✓ Effectuer des travaux sous la surface, sur les réseaux, **en coordination avec les gestionnaires** : ENEDIS, GRDF, etc

→ Zoom sur la géothermie : l'ensemble des bâtiments neufs ou réhabilités du quartier seront raccordés au réseau de chaleur géothermique. La centrale, située aux Lilas (à 250m du quartier), est alimentée par 4 puits de 1800 m de profondeur qui récupèrent la chaleur de l'eau (60°C) pour la transférer au réseau de chaleur. Pour les habitants, la géothermie est une énergie locale, renouvelable et bas carbone, avec un objectif de coût plus stable que les énergies fossiles.

- ✓ Réaliser les travaux en surface, tels que le revêtement de sol et les plantations
→ La durée des travaux est variable selon la complexité des réseaux et la restructuration des emprises de surfaces.

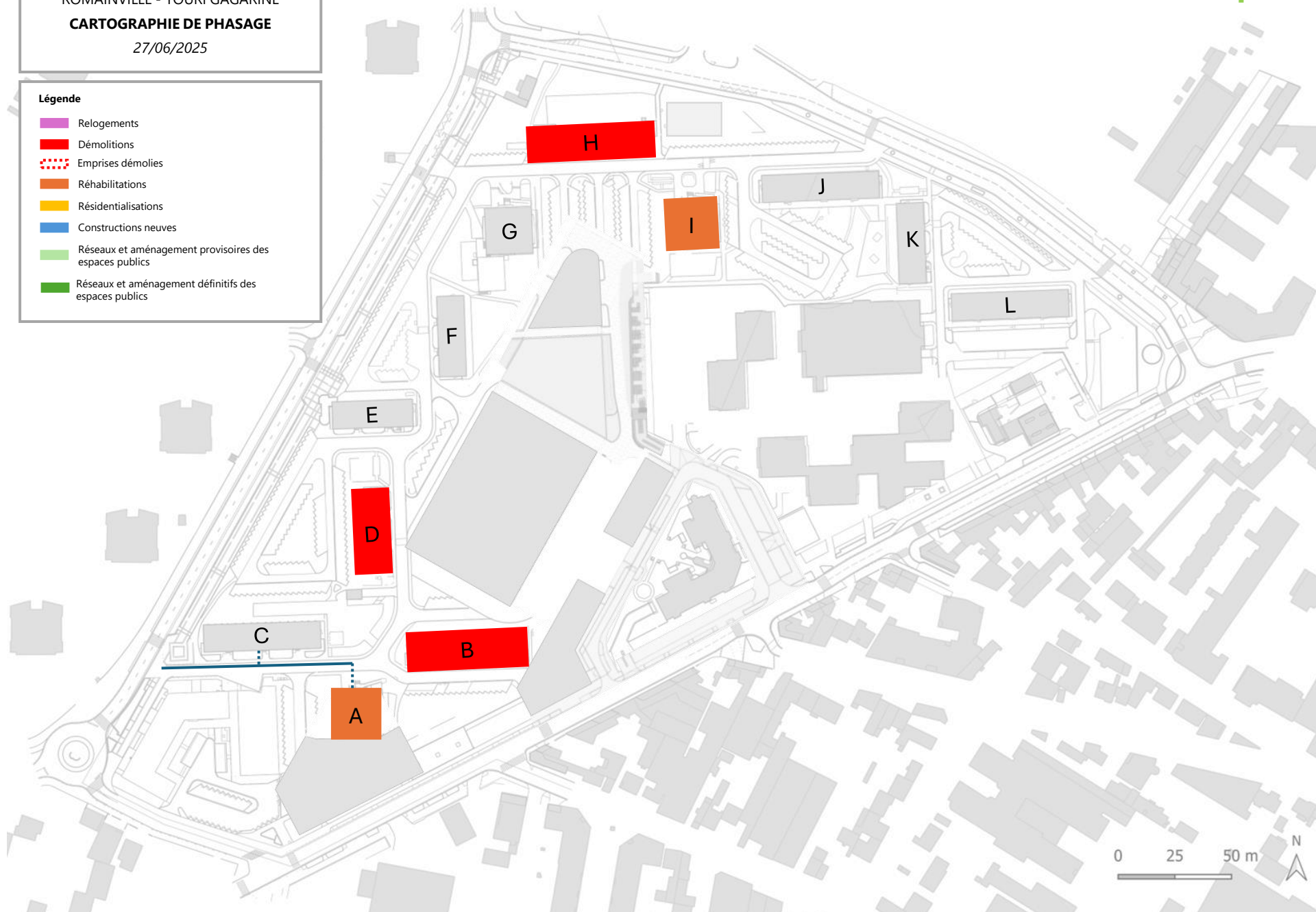
Après l'aménagement

- ✓ Restituer les espaces à tous les usagers

L'enchaînement des opérations

Légende

- Relogements
- Démolitions
- Emprises démolies
- Réhabilitations
- Résidentialisations
- Constructions neuves
- Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics
- Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics

**Démolitions et réhabilitation des tours**

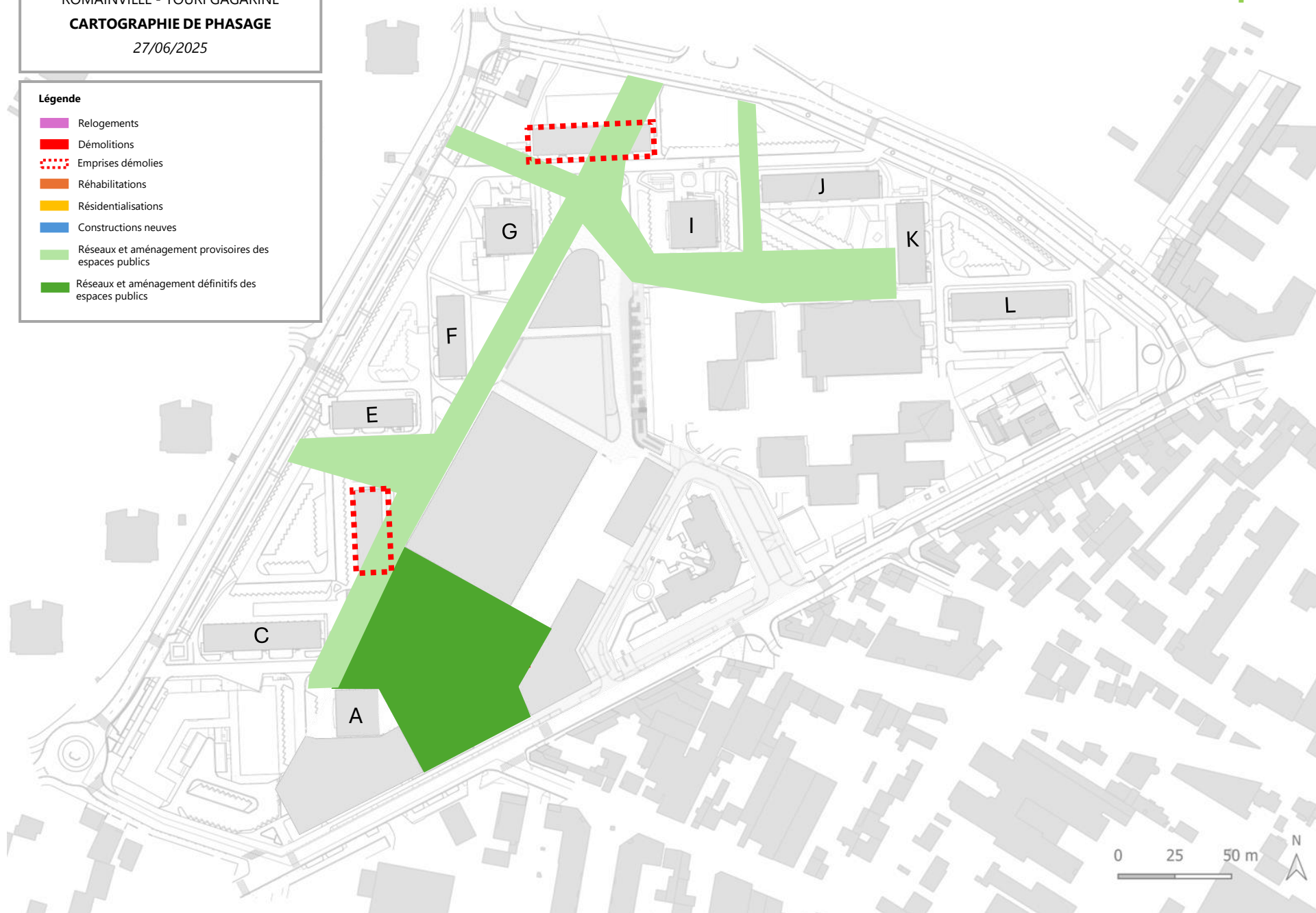
Purge des fondations de la barre B et démolition des barres H, puis D.

→ Le réseau de chauffage qui alimente la barre C passe par le bâtiment D. La barre C sera donc raccordée de manière anticipée au réseau de chauffage urbain (géothermie) avant la démolition de D

En parallèle, tours A et I sont réhabilitées.

Légende

- Relogements
- Démolitions
- Emprises démolies
- Réhabilitations
- Résidentialisations
- Constructions neuves
- Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics
- Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics

**Aménagement des espaces publics**

Les premiers travaux d'aménagement sur les réseaux (électriques, gaz, eaux, etc.), qui devront passer sous les futures rues et trottoir publics, pourront commencer après la démolition des bâtiments H et D.

→ Après le passage des différents concessionnaires, un revêtement provisoire sera aménagé pour rouvrir les chaussées à la circulation dans l'attente des travaux définitifs.

Le retrait des fondations du bâtiment B et la démolition de D permettront de commencer l'aménagement de la future place.

→ Le phasage sera étudié avec les partenaires du projet, tout comme les emprises nécessaires aux chantiers (base vie, stockage...) et les adaptations au fonctionnement du quartier (circulations, etc.).

Légende

Relogements

Démolitions

Emprises démolies

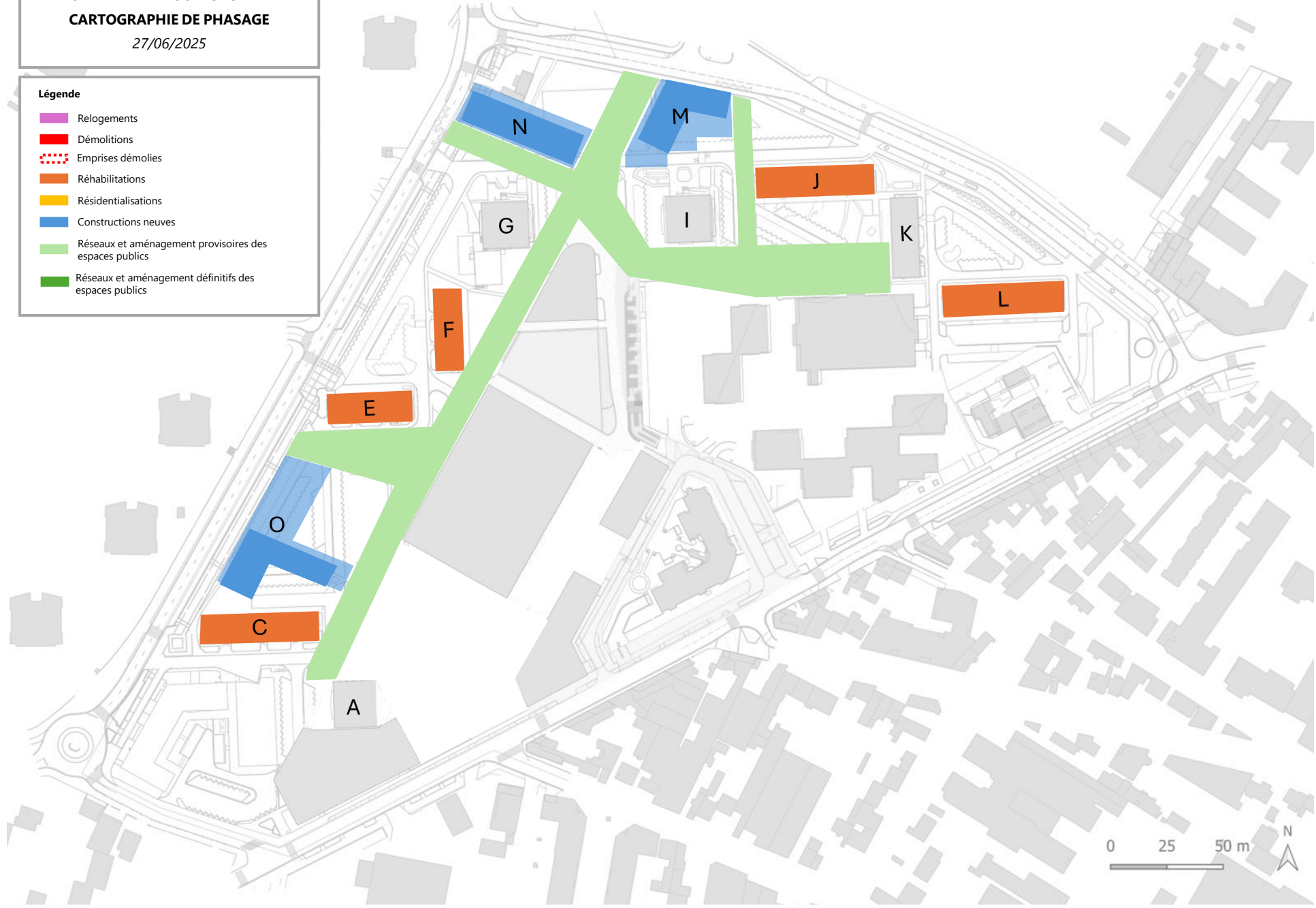
Réhabilitations

Résidentialisations

Constructions neuves

Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics

Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics



Réhabilitations et constructions neuves

Les travaux d’aménagement de l’espace public se poursuivront en surface comme en profondeur. Ces interventions préalables sont nécessaires pour construire les nouveaux bâtiments et feront l’objet d’un phasage détaillé en cours d’étude.

La modification des tracés de réseaux est également nécessaire pour la résidentialisation des bâtiments existants en tenant compte des nouvelles limites entre les espaces publics et les espaces privés.

Pour la réhabilitation des barres CEFJL, l’ordre d’intervention sur les bâtiments sera étudié avec l’ensemble des partenaires en fonction des contraintes de chantier et de fonctionnement du quartier.

Légende

Relogements

Démolitions

Emprises démolies

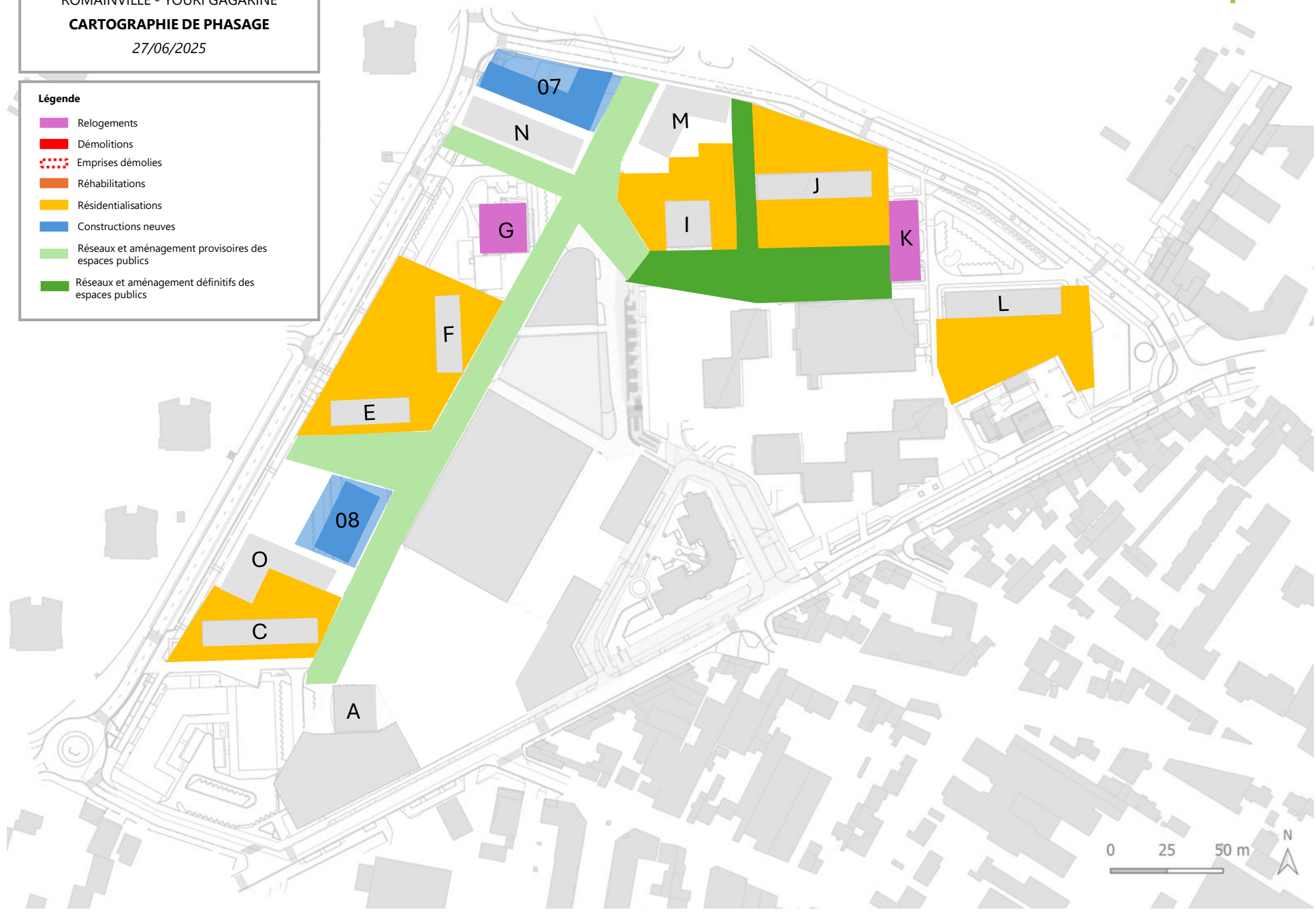
Réhabilitations

Résidentialisations

Constructions neuves

Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics

Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics

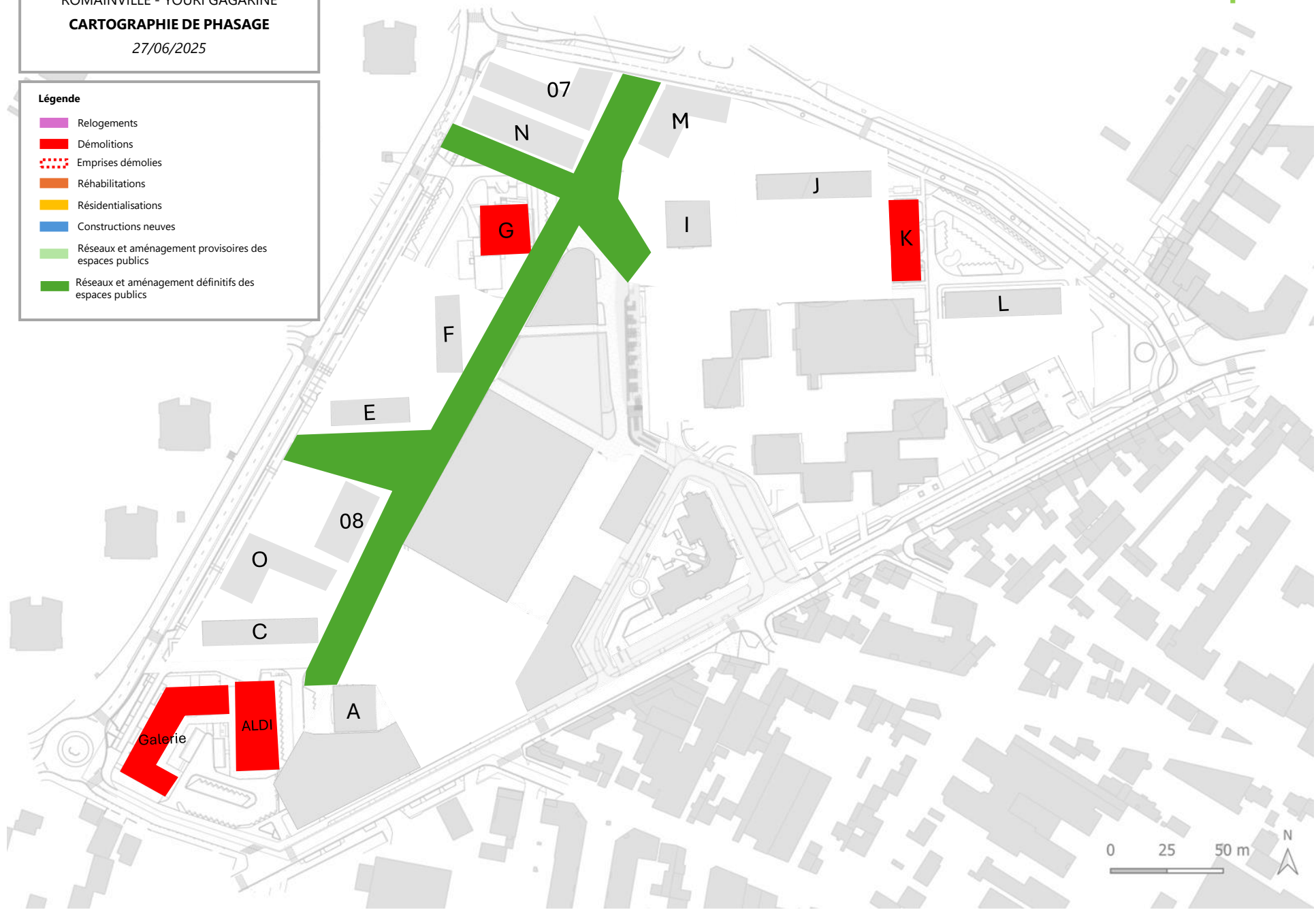


Résidentialisations et constructions neuves

Une fois les bâtiments réhabilités, les aménagements au pied des immeubles pourront commencer. La livraison des nouveaux bâtiments M, N et O permettra de poursuivre le relogement des habitants des résidences G et K.

Légende

- Relogements
- Démolitions
- Emprises démolies
- Réhabilitations
- Résidentialisations
- Constructions neuves
- Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics
- Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics



Dernières démolitions

Une fois les relogements terminés, les résidences G et K pourront être démolies et les travaux d'aménagement de la rue Gagarine s'achever pour la majorité.

L'ancien ALDI et la galerie commerciale seront également déconstruits (calendrier restant à confirmer).

Légende

Relogements

Démolitions

Emprises démolies

Réhabilitations

Résidentialisations

Constructions neuves

Réseaux et aménagement provisoires des espaces publics

Réseaux et aménagement définitifs des espaces publics



Livraison des derniers ouvrages

Les dernières démolitions permettront de lancer la construction de nouveaux bâtiments à leur emplacement. Les aménagements des espaces publics attenants pourront alors être achevés.

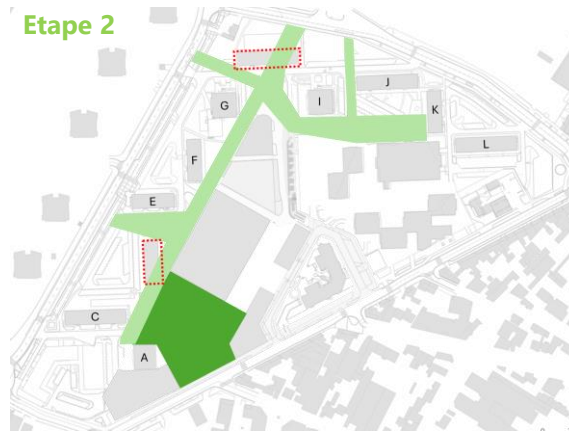
Etape 1



Démolitions

Purge des fondations de la barre B et démolition des barres H, puis D.
En parallèle, tours A et I sont réhabilitées.

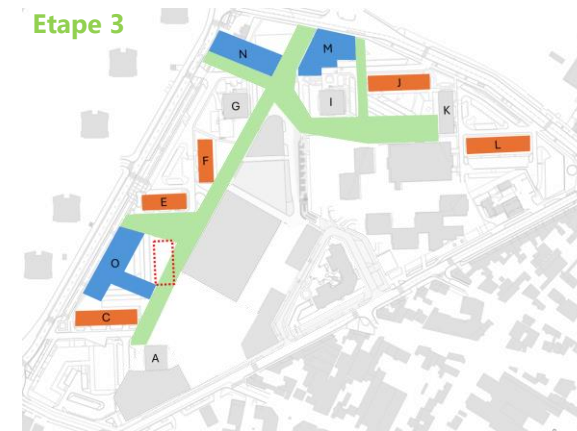
Etape 2



Aménagement des espaces publics

Les premiers travaux d'aménagement sur les réseaux (électriques, gaz, eaux, etc.), qui devront passer sous les futures rues et trottoir publics, pourront commencer après la démolition des bâtiments H et D.
Le retrait des fondations du bâtiment B et la démolition de D permettront de commencer l'aménagement de la future place.

Etape 3



Réhabilitations et constructions neuves

Les travaux d'aménagement de l'espace public se poursuivront en surface comme en profondeur. Ces interventions préalables sont nécessaires pour construire les nouveaux bâtiments et feront l'objet d'un phasage détaillé en cours d'étude.
La modification des tracés de réseaux est également nécessaire pour la résidentialisation des bâtiments existants en tenant compte des nouvelles limites entre les espaces publics et les espaces privés.

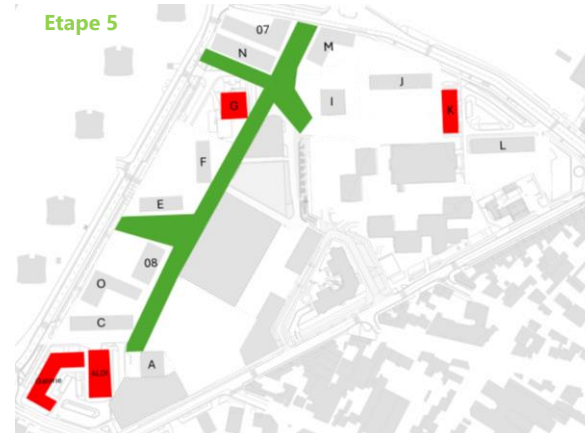
Etape 4



Résidentialisations et constructions neuves

Une fois les relogements terminés, les résidences G et K pourront être démolies et les travaux d'aménagement de la rue Gagarine s'achever pour la majorité.
L'ancien ALDI et la galerie commerciale seront également déconstruits (calendrier restant à confirmer).

Etape 5



Dernières démolitions

Une fois les relogements terminés, les résidences G et K pourront être démolies et les travaux d'aménagement de la rue Gagarine s'achever pour la majorité.
L'ancien ALDI et la galerie commerciale seront également déconstruits (calendrier restant à confirmer).

Etape 6



Livraison des derniers ouvrages

Les dernières démolitions permettront de lancer la construction de nouveaux bâtiments à leur emplacement.
Les aménagements des espaces publics attenants pourront alors être achevés.

Exemple de cartographie prévisionnelle pour le premier semestre 2026

S1 2026



ROMAINVILLE - YOURI GAGARINE

CARTOGRAPHIE DE PHASAGE OPC IC

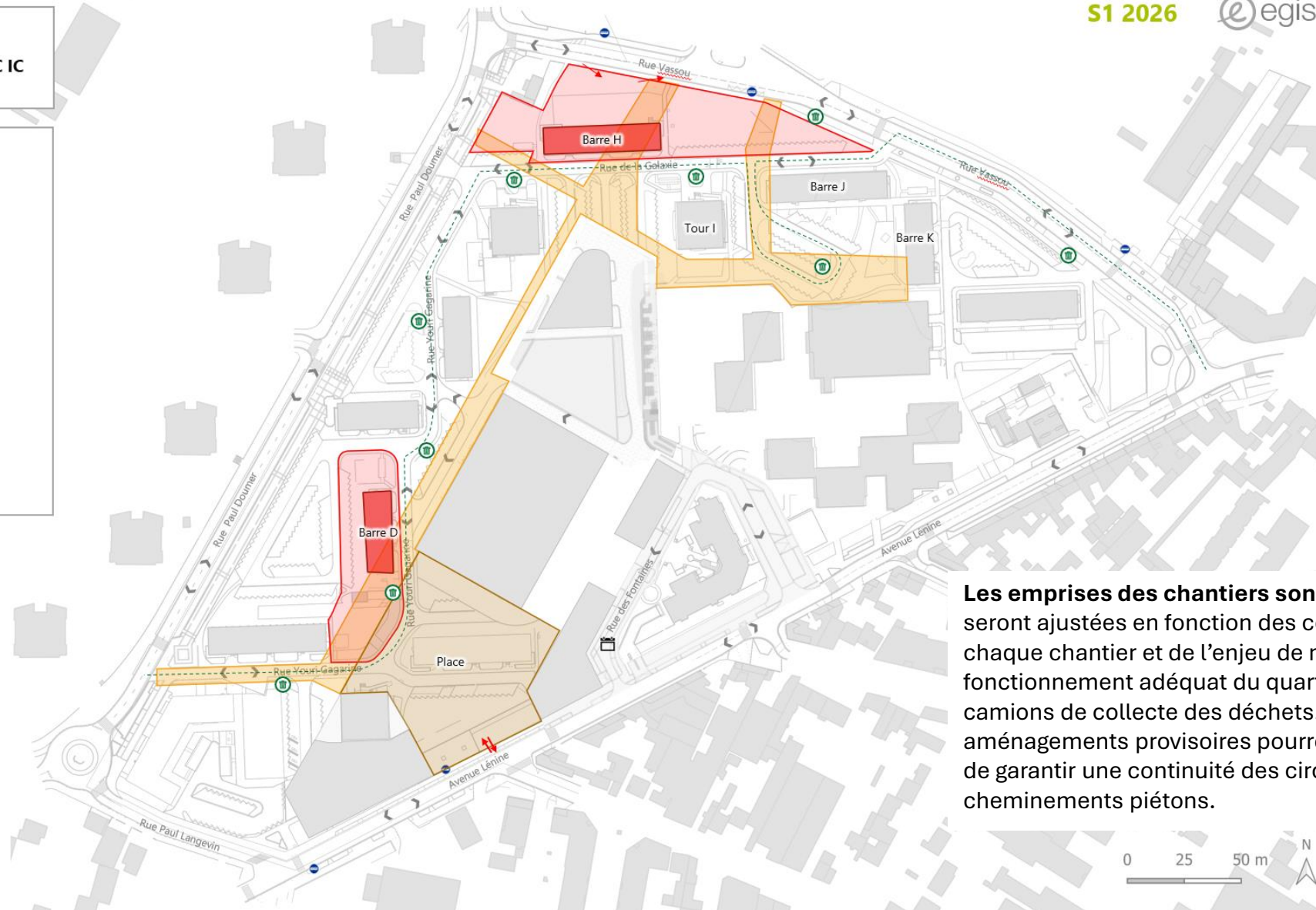
16/05/2025

ZONAGE CHANTIER

- Zone chantier
- Chantier bâtiment
- Aménagements d'espace public
- Aménagements provisoires
- Intervention réseaux

CIRCULATION ET MOBILIER URBAIN

- Point d'apports volontaires aériens
- Arrêts de bus
- Sens de circulation véhicule
- Sens de circulation chantier
- Circuit de ramassage des déchets



Les emprises des chantiers sont indicatives. Celles-ci seront ajustées en fonction des contraintes spécifiques à chaque chantier et de l'enjeu de maintenir un fonctionnement adéquat du quartier (passage des camions de collecte des déchets...). Des ajustements et aménagements provisoires pourront être envisagés afin de garantir une continuité des circulations et cheminements piétons.

Charte de limitation des nuisances de chantiers

Présentation de la charte de limitation des nuisances de chantier

- S'applique aux chantiers de tous les opérateurs (hors concessionnaires)
- Permet de vérifier l'ensemble des Plans d'installation de chantiers et d'anticiper des problématiques d'interface (interruptions de cheminements, de passages de camions poubelles, etc.)
- Donne un cadre pour la bonne tenue des chantiers :
 - Nettoyage des abords des chantiers
 - Préservation des cheminements piétons et cycles
 - Respect de l'environnement (biodiversité, sols, arbres, etc.)
 - Economie de ressources (eau, électricité, matériaux)
 - Limitation des nuisances sonores (notamment horaires de travaux)
 - Respect des espaces publics
 - Communication aux riverains
 - Etc.
- Fixe des pénalités financières en cas de non-respect des clauses

Des membres du comité de pilotage citoyen intéressé·e·s pour participer à un groupe de travail sur la consolidation de cette charte ?

4. Sujets divers

Sujets divers

Samedi 28 juin
fête de quartier

Été 2025

Programmation
hors les murs
du centre social

 Ville de Romainville

**Fête de quartier
Gagarine
28 juin 2025**



 Romainville
l'été

De 14h à 22h

Jeux et animations • Structures gonflables • Espace détente • Expo • Espace infos • Restauration • Repas partagés • Concerts

● ouverture du Centre social Assia Djebar fin juillet 2025 ●

www.ville-romainville.fr  

**HORS LES MURS
2025**

SAMEDI 28 JUIN FÊTE DE QUARTIER
Stands - animations - spectacles -
stands restauration - stands association

**LUNDI 7 au VENDREDI 11 JUIN QUARTIER EN FÊTE
de 15H à 20H**
Stands (restauration...) - structures
gonflables - divers animations -
initiation boxe - ateliers (couture...) -
grands jeux en bois - soirée karaoké...

7 JUILLET au 24 AOÛT SORTIE & ANIMATION
Planning de sorties et animations pour
famille, adultes & seniors

**DES LE 01 AOÛT ANIMATIONS EN
PIED D'IMMEUBLE**

Du VENDREDI 15 au DIMANCHE 24 AOÛT
Séjour familles et jeunes à Pelvoux

Mercredi 2 juillet – 15h : visite du quartier par des chercheurs européens

Dans le cadre du séminaire organisé par **The European Network for Housing Research** et le **Lab'Urba** qui se tient cette année à Paris, différentes visites sont organisées en Ile-de-France. A Gagarine, le thème de la visite porte sur les politiques de renouvellement urbain et les nouvelles **initiatives intergénérationnelles** mises en place pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

La visite est co-organisée par Cohabilis. Elle se fera en anglais, avec la présence d'un traducteur.

→ Des membres du copil intéressés pour y participer ?

3 personnes volontaires pour relire
le compte rendu de ce copil citoyen ?

MERCI